



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU GABON
ET À SAO TOMÉ-
ET-PRINCIPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EVALUATION FINALE EXTERNALISEE DU PROJET FEF+ (FONDS EQUIPE FRANCE+) N°2023-05

« Initiative Jeunesse autonome (IJA) 2023-2025 »

Termes de référence

Sommaire

1.	Justification de l'évaluation	3
2.	Présentation du projet évalué	3
2.1.	Contexte à l'origine du projet	3
2.2.	Objectifs et caractéristiques du projet.....	3
2.3.	Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation	5
3.	Objectifs de l'évaluation	6
4.	Prestation demandée.....	6
4.1.	Bilan consolidé	6
4.2.	Questions évaluatives	6
4.3.	Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation.....	8
5.	Pilotage de l'évaluation	8
6.	Démarche et livrables	8
6.1.	Cadrage	8
6.2.	Collecte et analyse	9
6.3.	Finalisation.....	9
7.	Calendrier prévisionnel	11
8.	Budget	11
9.	Méthodologie	11
9.1.	Documentation disponible	11
9.2.	Entretiens avec les parties prenantes	11
9.3.	Missions de terrain	12
9.4.	Enquêtes en ligne.....	12
10.	Modalité de réponse et critères de sélection de l'appel d'offre.....	12

Annexe 1 : Annexe financière

Annexe 2 : Matrice de la fiche de synthèse

1. Justification de l'évaluation

Le projet FEF+ (Fonds Equipe France+) « Initiative Jeunesse autonome (IJA) » est financé via le Fonds Equipe France (FEF) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères français - MEAE (2 M€ sur 24 mois entre 2023-2025). Son objectif global est d'améliorer l'employabilité des jeunes Gabonais par l'insertion professionnelle en entreprise, la formation technique aux métiers du numérique et l'incubation de jeunes entrepreneurs innovants éloignés du système bancaire et des réseaux d'affaires locaux.

Cette évaluation externe doit permettre d'évaluer la performance de l'ensemble des activités déployées dans le cadre du projet en 2023-2025 (pertinence, cohérence, efficacité/impacts, efficience et durabilité).

2. Présentation du projet évalué

2.1. Contexte à l'origine du projet

Dans un contexte économique contrasté, les jeunes Gabonais, même diplômés, ont de grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail (taux de chômage des 15-24 ans estimé à 35%). L'Etat, premier employeur du pays et dont les ressources sont de moins en moins alimentées par la rente pétrolière, recrute moins dans la fonction publique. Le secteur privé, peu diversifié, génère peu de création d'emplois. Les filières universitaires ou d'apprentissage sont peu efficaces, ce qui conduit les entreprises étrangères (notamment françaises) à recourir à de la main d'œuvre étrangère. Enfin, la faiblesse de l'écosystème entrepreneurial ne permet pas aux jeunes de créer leur propre emploi.

Le potentiel de la jeunesse gabonaise est pourtant immense et représente une force motrice pour le développement économique et social du pays. Les jeunes de moins de 30 ans représentent les 2/3 de la population mais surtout, l'avenir du pays. Ils ont à cœur d'être autonomes, de se former et de trouver un emploi.

Depuis 2023, l'employabilité de la jeunesse gabonaise s'inscrit dès lors en tête des priorités identifiées dans le cadre de la refonte du partenariat France-Gabon.

2.2. Objectifs et caractéristiques du projet

Grâce à la mise en place de partenariats publics-privés, le projet FEF+ « Initiative Jeunesse autonome (IJA) » vise à donner à 520 jeunes Gabonais, aux origines souvent modestes, l'opportunité i) de se former aux métiers du numérique, ii) de réaliser un apprentissage dans le secteur de l'artisanat ou d'effectuer une immersion pratique en entreprise ou encore iii) d'entreprendre et d'innover. Outre l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion professionnelle, l'objectif est aussi de promouvoir une culture du travail basée sur la proactivité, l'innovation et l'esprit entrepreneurial (et donc un changement des mentalités).

Le projet se décline en différentes composantes.

- **Composante 1.1 : Renforcement de la formation professionnelle aux métiers du numérique (Ecole 241 et Ogooué Labs)**

Budget : 457 998€

Principales activités :

- Formation de 200 jeunes de moins de 30 ans (dont 50% de femmes) aux métiers du numérique (développeur Web, développeur Web Mobile, référent digital, créateur digital, codeur) dans les Ecoles 241 de Libreville et Port-Gentil ;
- Placement en alternance des apprenants dans 20 O'lo Hubs visant à améliorer gratuitement la productivité au sein d'une entreprise/administration

- **Composante 1.2 : Placer des jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (Pôle national de la promotion de l'emploi - PNPE)**

Budget : 409 748€

Principales activités :

- Placement et formation de 75 jeunes en contrat d'apprentissage, en collaboration avec la Chambre nationale des métiers de l'artisanat (CNMAG), l'Agence nationale de formation et d'enseignement professionnels et la Maison de l'auto-entrepreneur
- Placement de 125 jeunes en contrat de professionnalisation à Libreville, Franceville, Moanda et Port-Gentil

- **Composante 2 : Favoriser l'accès au financement de jeunes entrepreneurs innovants, éloignés du système bancaire traditionnel et des réseaux d'affaires locaux (Société d'incubation numérique du Gabon - SING et Pivot 4.0)**

Budget : 439 500€

Principales activités :

- Formation de 120 jeunes entrepreneurs de moins de 30 ans (ateliers « BootCamp » et mini-hackathons)
- Accélération de 40 start-ups (programme « TechClinic ») ;
- Financement (max. 10 M FCFA) et incubation de 10 startups à fort potentiel de croissance (programme « Panthères »)

- **Composante 3 : Promouvoir et valoriser les actions du FEF+ et les réussites des bénéficiaires (Gabon Terre d'Avenir - GTA)**

Budget : 239 500€

Principales activités :

- Production d'une mini Web-série de 20 épisodes sur l'employabilité des jeunes
- Création et diffusion de contenus digitaux divers
- Organisation d'événements de communication
- Suivi et évaluation des retombées du projet en termes de communication auprès de la jeunesse gabonaise

- **Composante Management** : Assurer la coordination technique du projet (Fédération des entreprises du Gabon - FEG)

Budget : 423 254€

Principales activités :

- Coordination technique et suivi financier des activités du FEF+
- Réalisation d'une étude sur le chômage des jeunes dans les grandes villes du pays
- Organisation d'un forum de recrutement
- Evaluation finale externe du projet

Le projet est mis en œuvre en partenariat avec le ministère du Travail, du Plein-emploi et du Dialogue social, le ministère de l'Economie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation et le ministère de la Jeunesse, des Sports, du Rayonnement culturel et des Arts. Les activités déployées par les partenaires publics et privés du projet viennent ainsi en complément des politiques publiques engagées en faveur de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des jeunes Gabonais. Les autorités nationales précitées sont impliquées dans le suivi de la mise en œuvre des activités chaque fois que cela est possible, aux côtés d'un panel de partenaires internationaux (AFD, Délégation de l'UE, UNESCO, PNUD, AUF, BAD, Banque mondiale).

Le pilotage du projet est assuré par le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France au Gabon et à Sao Tomé-et-Principe (attachée de coopération gouvernance et société civile, sous l'autorité du conseiller de coopération et d'action culturelle - COCAC) qui s'appuie, pour le suivi de la mise en œuvre, sur un chef de projet placé au sein de la FEG.

2.3. Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation

Le FEF+ « Initiative Jeunesse autonome (IJA) » a été officiellement lancé en mars 2024, quelques mois après la signature des conventions de subvention avec l'ensemble des partenaires du projet en novembre 2023.

Les partenaires ont participé mensuellement à des comités techniques et reçu leur subvention (décaissements en plusieurs tranches conditionnées) au titre des années 2023 et 2025. La clôture des activités est prévue en novembre 2025.

A mi-parcours, les difficultés de mise en œuvre identifiées concernent principalement la composante 1.2 portée par le PNPE (crise de gouvernance interne, placement des jeunes en contrat de professionnalisation) et la composante management pilotée par la FEG (difficulté à obtenir des statistiques fiables pour réaliser l'étude sur le chômage des jeunes dans les grandes villes du pays, report du forum de recrutement en raison de la volonté de la Présidence de la République gabonaise d'organiser un forum similaire). Le CR intermédiaire du projet, détaillant l'ensemble des obstacles analysés et mesures d'ajustement prévues, sera fourni aux évaluateurs lors du cadrage de leur mission.

Un comité de pilotage (COPIL) incluant les autorités nationales et les partenaires internationaux est prévu annuellement. Un premier COPIL a eu lieu en mars 2024 et a permis de lancer officiellement le projet, en présence de l'ambassadeur de France et du Ministre du Travail. Malgré le contexte politique inédit (remaniements ministériels multiples, transition politique), un second COPIL a pu être organisé en mars 2025. Il a notamment permis de faire un bilan à mi-parcours des activités menées dans le cadre du projet. Un COPIL de clôture est enfin prévu à l'automne 2025. Les procès-verbaux des comités organisés seront fournis aux évaluateurs.

3.Objectifs de l'évaluation

L'évaluation devra correspondre aux critères définis par l'OCDE en poursuivant deux types d'objectifs.

- **Objectifs à visée rétrospective**

Dresser un bilan consolidé des activités réalisées sur l'ensemble du projet FEF+ « Initiative Jeunesse autonome (IJA) 2023-2025 ».

Evaluer dans quelle mesure le programme a atteint ses objectifs et produit les résultats escomptés, en se basant sur les questions évaluatives (définies dans la rubrique suivante dédiée).

- **Objectifs à visée prospective**

A partir des constats et des réponses apportées aux questions évaluatives, formuler des recommandations permettant d'envisager le prolongement du projet, la conception d'un nouveau projet similaire, la consolidation des résultats observés et/ou la réflexion à propos des partenaires susceptibles de prolonger les initiatives.

4.Prestation demandée

4.1. Bilan consolidé

Le bilan consolidé portera sur l'ensemble des composantes du projet FEF+ « Initiative Jeunesse autonome (IJA) 2023-2025 ».

Il comprendra **un historique succinct de la mise en œuvre du projet** en identifiant, au regard du contexte particulier, les événements ayant eu une incidence sur ses activités et son niveau d'avancement et **une description de l'ensemble des activités réalisées, du niveau d'exécution financière, du suivi et de la gouvernance du projet**. Les éléments du bilan devront tenir compte des indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts tels qu'initialement définis dans le rapport de présentation du projet.

4.2. Questions évaluatives

- **Pertinence**

Le projet a-t-il été pertinent au regard des besoins identifiés ?

La logique d'intervention et les solutions proposées étaient-elles adaptées aux besoins des jeunes Gabonais et du contexte local ? Le calibrage du projet (moyens disponibles, modalités d'intervention, choix des zones d'intervention) était-il pertinent au regard des objectifs recherchés et besoins identifiés ? Les enseignements tirés de précédentes initiatives similaires ont-ils été pris en compte pour renforcer la pertinence du projet ? La mise en œuvre du projet a-t-elle su s'adapter aux évolutions du contexte ? Les objectifs définis sont-ils toujours appropriés ?

- **Cohérence**

Dans quelle mesure le projet a-t-il été cohérent et complémentaire d'autres initiatives similaires financées par la France ou d'autres bailleurs ?

Quel a été le niveau de cohérence et de complémentarité du projet avec les autres moyens mobilisés par l'ambassade de France, les initiatives nationales et les autres bailleurs/partenaires au développement ? Quels ont été les freins et les limites de cette cohérence et complémentarité ?

- **Efficacité/impacts**

Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs et produit les effets escomptés ?

Dans quelle mesure le projet a-t-il permis d'améliorer l'employabilité et l'insertion professionnelle de 520 jeunes Gabonais ? La synergie entre acteurs publics et privés a-t-elle été renforcée ? Un changement des mentalités, basé une culture du travail basée sur la proactivité, l'innovation et l'esprit entrepreneurial, a-t-il été amorcé ?

- **Efficienne**

Quel est le niveau d'efficienne du projet ? Les résultats du projet sont-ils à la mesure des sommes dépensées ?

La mise en œuvre du projet a-t-elle été efficiente ? Le niveau des coûts de gestion est-il justifié ? Les résultats sont-ils à la mesure des sommes dépensées ? Les délais ont-ils été respectés ?

- **Durabilité**

Les résultats et les effets produits par le projet sont-ils susceptibles de perdurer ?

Comment les conditions de pérennité ont-elles été prises en compte dans la conception et le déploiement des activités financées par le projet ? En fin de projet, les résultats ont-ils un caractère durable ? Quel est le niveau de viabilité et d'appropriation des appuis/actions financés par le projet ?

Rendre compte du caractère innovant et des marqueurs des FEF+

Caractère innovant des FEF

Lors de la conception des projets, les services doivent indiquer les éléments qui fondent le caractère innovant de leur FEF+ dans les rapports de présentation. Or, l'innovation est quasiment absente des évaluations alors qu'elle est une composante importante pour justifier l'octroi des financements pour les FEF+. En se basant sur les éléments avancés dans les rapports de présentation des projets, l'évaluation doit pouvoir rendre compte des innovations effectivement induites par les FEF+.

Marqueurs CAD/OCDE

Lors de leur conception, tous les porteurs de projets doivent renseigner le marqueur Genre et Rio de leur FEF+, en suivant la classification établie par l'OCDE. Or, une fois les projets achevés, il est très rare que les évaluations estiment si le FEF+ a bien respecté les objectifs de ses marqueurs. Dans les réponses apportées, il est donc important que l'évaluation dresse un constat sur l'effectivité des marqueurs CAD définis lors de la conception du projet.

4.3. Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation

Le rapport d'évaluation comprendra une partie conclusive qui sera structurée autour de deux axes :
i) **principales conclusions** sur les questions évaluatives et **enseignements** qui s'en dégagent et
ii) **recommandations** pour le SCAC. Ces dernières seront focalisées sur les points suivants : intérêt de poursuivre ou prolonger le projet, opportunité de concevoir un nouveau projet similaire en prenant en compte la nécessaire la consolidation des résultats observés et réflexion à propos des partenaires susceptibles de prolonger/appuyer les initiatives.

5. Pilotage de l'évaluation

Un comité de pilotage (COPIL) de l'évaluation sera institué. Il se réunira deux fois en ligne en présence des consultants (au démarrage et lors de la remise du rapport provisoire). Il sera composé de représentants du SCAC, de la FEG et des ministères partenaires. La FEG, service commanditaire, assurera la présidence du COPIL et sera l'interlocuteur privilégié des consultants pour l'organisation, la réalisation et gestion administrative de leur mission, en lien avec le SCAC en charge du pilotage du projet.

Les membres du COPIL auront pour fonction de faciliter la mission d'évaluation (accès aux contacts et informations), de permettre l'expression de la variété des points de vue, d'apporter des éclairages utiles aux consultants et de commenter les rapports produits par l'équipe d'évaluation, sachant que cette dernière reste seule responsable du contenu et de la qualité du rapport final. La validation des rapports donnant lieu à des financements est réalisée par le service commanditaire, après prise en compte des commentaires des membres du COPIL et dans le respect de l'indépendance des consultants.

6. Démarche et livrables

6.1. Cadrage

Basée sur des entretiens préliminaires et sur une première analyse de la documentation disponible, cette phase doit permettre de i) préciser les attentes du commanditaire, le champ et l'objet de l'évaluation, ii) finaliser la démarche méthodologique et le référentiel de l'évaluation et iii) finaliser la méthodologie mobilisée pour répondre aux questions évaluatives.

- **Livable : la note de cadrage** (10 pages maximum)

Pour préparer la note de cadrage, une première réunion sera organisée dès la sélection du prestataire. Lors de cette réunion, la documentation disponible et les contacts identifiés pour les entretiens des différentes phases seront communiqués aux consultants par la FEG/le SCAC.

La note de cadrage rappellera le contexte et les objectifs de l'évaluation. Elle précisera les questions évaluatives, la démarche méthodologique et les outils-moyens mobilisés pour le recueil des informations. Elle mentionnera un échéancier des investigations et une liste des personnes/structures à rencontrer aux différentes phases.

Délai : 15 jours maximum après la réunion de cadrage

La FEG transmettra la note de cadrage aux membres du COPIL pour commentaires. Ceux-ci seront communiqués aux consultants. Selon les besoins, une version corrigée tenant compte des commentaires pourra être demandée pour validation.

6.2. Collecte et analyse

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les investigations prévues dans leur offre qui leur permettront de compléter et récolter les informations nécessaires à l'élaboration du bilan et à la formulation des premières réponses aux questions évaluatives.

- **Livrable : le rapport d'analyse provisoire** (30 pages maximum hors annexes)

Le rapport d'analyse provisoire comprendra le bilan consolidé provisoire du projet, les premiers éléments de réponses aux questions évaluatives, les hypothèses restant à confirmer, l'état des investigations restantes et l'échéancier.

Délai : 2 mois et demi maximum après le démarrage de la mission

La FEG transmettra le rapport d'analyse provisoire aux membres du COPIL pour commentaires. Ceux-ci seront communiqués aux consultants. Selon les besoins, une version corrigée tenant compte des commentaires pourra être demandée pour validation.

6.3. Finalisation

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les analyses nécessaires pour compléter leurs réponses aux questions évaluatives, établir leurs conclusions et proposer des recommandations.

- **Livrables :**

Le rapport final (50 pages maximum hors annexes)

Le rapport comprendra un sommaire, un résumé de 2 à 4 pages au maximum, un exposé de la méthodologie et ses limites, le bilan consolidé du projet, les réponses aux questions évaluatives, les conclusions et recommandations. Seront annexées : la liste des sigles et acronymes utilisés, la liste des personnes rencontrées et la documentation exploitée.

La matrice de la fiche de synthèse de l'évaluation (cf. annexe 2)

Cette matrice sera utilisée par la cellule évaluation du MEAE pour rédiger une fiche maquetée qui sera publiée sur le site France diplomatie. Il est très important qu'elle respecte l'intégrité des résultats et que sa rédaction soit soignée, en respectant les consignes de limitation des caractères.

Délai : 1 mois maximum après le COPIL sur le rapport d'analyse provisoire.

Tous les livrables seront adressés au service commanditaire qui se chargera de les diffuser aux membres du COPIL avant leur réunion. Les consultants sont invités à prendre en compte les commentaires des membres du COPIL dans le respect de leur indépendance. Les livrables seront validés par le service commanditaire par courrier électronique.

S'ils le jugent nécessaire, les soumissionnaires peuvent proposer des amendements à cette organisation. Ils justifieront les modifications proposées qui ne pourront pas concerner la date d'achèvement des travaux.

Exemple de plan pour le rapport final d'évaluation d'un projet FEF+

Première page

Mention des auteurs et de la date de l'évaluation, du nom et numéro du FEF+

Sommaire

Objectifs de l'évaluation et méthodologie

Après l'énoncé des objectifs, brève description de comment l'évaluation a été menée (types d'investigations réalisées et sources mobilisées, instance de gouvernance de l'évaluation, etc.) et quelles sont les limites de l'exercice (difficultés rencontrées qui ont pu réduire la portée des résultats, précaution vis-à-vis des résultats jugés fragiles)

Présentation du projet et du bilan consolidé

Rappel des objectifs du projet évalué et des principaux éléments du bilan consolidé (activités réalisées, indicateurs prédéfinis, exécution financière, explication des écarts qualitatifs et quantitatifs avec le prévisionnel, difficultés rencontrées, réajustements, etc.)

Analyses et conclusions

Réponses étayées aux questions évaluatives et conclusions qui en découlent pour le projet FEF+

Recommandations

Recommandations avec des précisions sur comment elles ont été définies et à qui elles s'adressent

Annexes

Liste des sources mobilisées, membres de l'instance d'évaluation, personnes interviewées pour l'évaluation, etc.

7. Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel de l'évaluation est le suivant :

Etapes ou tâches	Dates ou durées prévues
Date limite de dépôt des offres	13 juillet 2025, 12h (GMT+1)
Sélection du consultant	Semaine du 14 juillet 2025
COFIL de démarrage	21 juillet 2025
Remise de la note de cadrage	17 août 2025
Validation de la note de cadrage	Semaine du 18 août 2025
Remise du rapport provisoire	14 septembre 2025
COFIL sur le rapport provisoire	Semaine du 15 septembre 2025
Remise du rapport final et de la matrice de la fiche de synthèse	12 octobre 2025
Validation du rapport final	Semaine du 13 octobre 2025

8. Budget

Le budget maximum disponible pour cette évaluation s'élève à 30 000€ pour l'ensemble de la prestation.

9. Méthodologie

9.1. Documentation disponible

Lors du premier COFIL, la FEG fournira aux consultants la documentation disponible (rapport de présentation du projet, compte-rendu intermédiaire du projet, CR techniques et financiers des partenaires, PV des différents comités, liste des partenaires et lauréats, etc.) qu'il leur appartiendra de compléter.

9.2. Entretiens avec les parties prenantes

La méthodologie préconisée est une méthodologie participative, qui pourra également comprendre des phases semi-directives intégrant des entretiens en ligne, des entretiens collectifs ou individuels en présentiel et des visites de projets.

L'évaluation apportera des données qualitatives et quantitatives.

Les évaluateurs devront interviewer l'ensemble des parties et, pour certaines, un panel représentatif (bénéficiaires, Gouvernement, partenaires, SCAC, chef de projet, etc.). Les interviews pourront être réalisées de façon hybride (en présentiel/en ligne). Le SCAC mettra à disposition les coordonnées des parties à consulter.

9.3. Missions de terrain

L'évaluation devrait nécessiter 18 à 23 jours et comprendre au moins deux déplacements en province.

9.4. Enquêtes en ligne

Le prestataire devra garantir la confidentialité des données traitées et associer la FEG à la conception des questionnaires, notamment en cas d'enquête en ligne.

10. Modalité de réponse et critères de sélection de l'appel d'offre

Les soumissionnaires sont invités à envoyer leur offre par e-mail au plus tard le 6 juillet 2025 à 12h (GMT+1) aux adresses suivantes, en utilisant si besoin France transfert :

t.sabefoumou@lafeg.ga
a.mambanguui@lafeg.ga
yves.mercier@diplomatie.gouv.fr
matthieu.fau-nougaret@diplomatie.gouv.fr
marie.herrise@diplomatie.gouv.fr
julie.schwab@diplomatie.gouv.fr
audrey.ebibie@diplomatie.gouv.fr

Documents devant être compris dans l'offre :

- **Proposition technique** (maximum 15 pages)

Elle présentera la compréhension des contextes des objectifs de l'évaluation, la démarche méthodologique avec un descriptif des différents outils de collecte qui seront mobilisés et le calendrier prévisionnel.

- **Répartition prévisionnelle du nombre de jours par phase**

L'annexe financière 1 devra être utilisée.

- **CV des consultants mobilisés pour les travaux**
- **RIB**
- **Fiche circuit ou attestation d'enregistrement légal et fiscal (si hors Gabon)**
- **Statuts**

La sélection des offres sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous, avec les pondérations correspondantes :

Compétences des experts dans le champ évalué (genre, appui à la société civile, Gabon et Sao Tomé-et-Principe)	20
Compétences en matière d'évaluation de projet	20
Compréhension des objectifs/besoins du commanditaire	20
Approche méthodologique	20

Nombre de jours d'expertise mobilisés	10
Prix	10

ANNEXE 1

ANNEXE FINANCIERE

Offre financière : décomposition du prix global et forfaitaire			
Nom de la Société		SIRET	

	Nom Expert 1	Nom Expert 2	Nom Expert 3		
Montant par jour					

1- Phase de cadrage	En nb de Jours					Total nb de jours	Montant HT
Sous-total (1)							

2 - Phase de collecte et d'analyse	En nb de Jours					Total nb de jours	Montant HT
Sous-total (2)							

3 - Phase de finalisation	En nb de Jours					Total nb de jours	Montant HT
Sous-total (3)							

4 - Autres frais							Montant HT
Sous-total (4)							

Total nb de jours	
Coût total (ST 1 + 2 + 3 + 4) HT	
Coût total TTC	

ANNEXE 2

Matrice pour la fiche de synthèse des évaluations externalisées des projets FEF+

En vertu de la décision du MEAE de publier depuis 2021 les résultats des évaluations des projets FEF+ sur le site France Diplomatie, cette matrice est à renseigner pour toutes les évaluations de projets FEF+, FEF et FEF-OSC qui ont été réalisées par des experts indépendants (évaluation dite « externe »). Elle doit être rédigée par les évaluateurs mandatés pour réaliser l'évaluation finale du FEF+ et jointe au rapport final de l'évaluation qui sera transmis par les évaluateurs au service du MEAE responsable du projet.

Avertissements pour la rédaction de la matrice

Le contenu de cette matrice a vocation à être maqueté sous forme de fiche de synthèse d'une seule page (un recto-verso) qui est identique pour les évaluations de tous les projets FEF+, FEF et FEF-OSC financés par le MEAE. En conséquence, il est très important de bien renseigner l'intégralité des rubriques et de respecter les limitations indiquées en rouge (nb de thématiques ou ODD, nb de caractères maximum).

La qualité de la rédaction doit être irréprochable car la fiche de synthèse sera publiée sur le site France diplomatie du MEAE. La fiche est susceptible d'être lue par un large public : parlementaires, ONG, chercheurs ou citoyens. Il importe donc que sa rédaction permette à tout le monde de comprendre aisément le projet, ses principaux résultats et les recommandations émises par les consultants.

Le contenu ne doit pas être confondu avec un support promotionnel ou de communication qui ne mettrait en avant que les réussites du projet. Il est essentiel que les éléments restituent fidèlement les principaux résultats constatés par les évaluateurs, qu'ils soient bons ou inférieurs aux prévisions. Il conviendra pour cela de respecter la proportionnalité entre les points forts et les points faibles relevés dans le rapport d'évaluation.

Il est attendu une rédaction en français. Néanmoins, si les évaluateurs ne sont pas francophones, la rédaction pourra être réalisée en anglais ou espagnol. La cellule évaluation du MEAE se chargera de la traduction en français.

Si vous utilisez des acronymes, veillez à développer les sigles lors de la première utilisation.

Avant de rédiger la matrice, nous vous invitons à prendre connaissance d'exemples de fiches de synthèse déjà publiées sur le site du MEAE : [évaluation de projets FEF+/FEF/FEF-OSC](#).

1- Informations générales sur le projet et l'évaluation

Présentation du projet évalué

Nom du projet : ...

Pays concerné : ...

Date du début du projet (mois-année) : .../... Date de fin du projet (mois-année) : .../...

Financement MEAE accordé (en euros) : ...

Cofinancements du projet (en euros) :

Si le projet a été effectivement cofinancé, indiquer le nom des co-financeurs et le montant de leurs contributions en euros :

.../...

Informations sur l'évaluation finale du projet

Date d'achèvement de l'évaluation (mois-année) : .../...

Nom du cabinet ou des experts ayant réalisé l'évaluation : .../...

Méthodologie utilisée pour l'évaluation :

Mentionnez les principaux outils de collecte et de traitement des informations utilisés pour réaliser l'évaluation.

Exemples : entretiens individuels (nb), entretiens collectifs (nb), consolidation des données de suivi, revue documentaire, enquête auprès des bénéficiaires (nb), etc.

20 mots maximum (environ 150 caractères espaces compris)

.../...

Montant de l'évaluation (en euros) : ...

2- Contexte, objectifs et principales réalisations du projet

Contexte

L'exposé doit mettre en évidence les principaux éléments utiles à la compréhension du contexte qui a justifié la mise en œuvre du projet (se concentrer sur les difficultés repérées/les problématiques sur lesquelles le projet a souhaité agir).

130 mots maximum (environ 800 caractères espaces compris, soit 10 lignes maximum dans cette maquette)

.../...

Présentation des objectifs et activités

Rappeler en une phrase la finalité du projet puis mentionnez les principaux objectifs et activités qui structurent le projet (ne pas mentionner la composante « Management » qui est commune à tous les projets).

130 mots maximum (environ 800 caractères espaces compris)

.../...

Principales réalisations

Ces éléments serviront à valoriser les principales réalisations du projet qui seront mentionnées en première page des fiches de synthèse. Il est recommandé de grouper les éléments par composante ou grand thème pour donner à voir une pluralité de réalisation et ne pas se concentrer sur une seule dimension du projet. Lorsque des cibles avaient été définies lors de la conception du projet, mentionnez-les à côté des résultats obtenus. Exemple : xx jeunes formés (xx prévus). La rédaction doit être très synthétique car ces éléments apparaîtront sous forme de petits paragraphes et ils doivent se focaliser sur les réalisations les plus significatives (ne pas chercher l'exhaustivité).

150-170 mots maximum (environ 1 100 caractères espaces compris)

Principales réalisations 1 :

.../...

Principales réalisations 2 :

.../...

Principales réalisations 3 (si besoin) :

.../...

3- Principaux résultats de l'évaluation

Par souci d'harmonisation des fiches de tous les FEF+, FEF et FEF-OSC, il est demandé de **présenter les principaux résultats de l'évaluation en abordant successivement quatre thèmes** :

1- Le jugement des évaluateurs sur la pertinence du projet

L'exposé doit permettre de savoir si les évaluateurs ont jugé le projet plus ou moins pertinent. Pour expliquer le résultat, il convient d'évoquer les principaux éléments qui justifient le niveau de pertinence observé. Exemples d'éléments susceptibles d'être mis en avant selon le niveau de pertinence : les objectifs et activités proposées étaient + ou - adaptées aux besoins des bénéficiaires visés/au contexte ; le projet a été lancé à un moment propice (pour telle ou telle raison) et il a + ou - su s'adapter aux évolutions du contexte ; les modalités d'interventions choisies étaient + ou - adaptées aux capacités partenaires ou aux bénéficiaires finaux visés ; le choix des partenaires étaient + ou - judicieux ; les financements du projet étaient + ou - adaptés à ces ambitions, etc.

2- Les principaux résultats positifs constatés par les évaluateurs :

L'exposé doit rendre compte des principaux résultats en mettant en avant les effets positifs constatés sur les bénéficiaires (personnes ou organisations soutenues selon les cas). Attention, il ne s'agit pas de rendre compte de toutes les activités réalisées (dont les plus importantes auront été valorisées en première page) mais bien de présenter les principaux effets positifs/les améliorations-progrès observés imputables au projet.

4- Les principales faiblesses ou difficultés constatées par les évaluateurs :

L'exposé doit permettre de comprendre quelles sont les principales faiblesses observées dans la mise en œuvre du projet ou l'atteinte des résultats escomptés. Il s'agit de se concentrer sur les éléments qui ont pu pénaliser. Par exemple : la capacité du projet à atteindre tous ses objectifs ; la capacité à déployer ou financer les activités prévues dans les temps ; la capacité de suivre et piloter le projet ; la capacité à mobiliser les partenaires ou bénéficiaires ; des freins induits par la survenance de crises ou l'évolution du contexte.

5- Les éléments susceptibles de favoriser, ou non, la durabilité des résultats obtenus :

Pour finir, il est attendu des éléments permettant d'estimer si certains résultats du projet ont un effet durable (ou non) et si les évaluateurs ont identifié (ou non) des éléments, des pistes susceptibles de prolonger ses effets.

IMPORTANT : il est attendu que l'exposé rendent compte de la diversité des résultats constatés. Généralement, l'ensemble des éléments qui figurent dans la partie 2 ou 3 (selon qu'ils soient considérés comme + ou -) permet de traiter des thèmes suivants : l'efficacité du projet (atteinte des résultats escomptés) ; l'efficacité du projet (gouvernance et pilotage, bonne gestion des ressources humaines et financières disponibles, bonne gestion du temps) ; la recherche d'articulation-complémentarité avec d'autres actions similaires quand existent ; la visibilité du projet et de ses résultats. **Veillez à rester fidèle à l'intégralité des résultats de l'évaluation en respectant la proportionnalité entre les résultats positifs et les faiblesses observés.**

500-600 maximum (soit 40 lignes maximum dans cette matrice)

Exposé sur les principaux résultats de l'évaluation :

.../...

4- Recommandations de l'évaluation

L'exposé doit permettre de comprendre les recommandations proposées par les consultants. Ces dernières doivent être présentées de façon très synthétique. Si les recommandations des évaluateurs sont nombreuses, il conviendra de les regrouper par grands thèmes. Les recommandations doivent être précises et opérationnelles. Veillez à les rédiger de telle sorte qu'elles soient compréhensibles par le plus grand nombre (et pas uniquement par ceux qui connaissent le projet).

300 mots maximum dans l'ensemble

- **Titre de la recommandation 1** : description...
- **Titre de la recommandation 2** : description...
- **Titre de la recommandation 3** : description...